



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emplois jeunes

Question écrite n° 73338

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les conclusions du « rapport relatif à l'emploi et aux missions des adjoints de sécurité » qui lui a été remis par cinq hauts fonctionnaires de l'IGAS et de l'IGPN. Selon ce rapport, « l'ADS, en raison des problèmes chroniques d'effectifs dans la police, effectue des tâches qui lui sont en principe interdites pour soulager son titulaire débordé : consultation du fichier STIC... Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73338

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1048